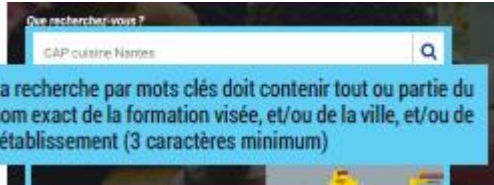


SAISIE DES VOEUX D'AFFECTATION - TELESERVICE

Vous devez vous connecter au téléservice à partir de votre compte ATEN (*même identifiant et même mot de passe que pour la phase provisoire*), puis choisir **AFFECTATION APRES LA 3^{EME}**

1. La page d'accueil vous donne la possibilité de télécharger le **guide ONISEP** vous informant sur les différentes formations.

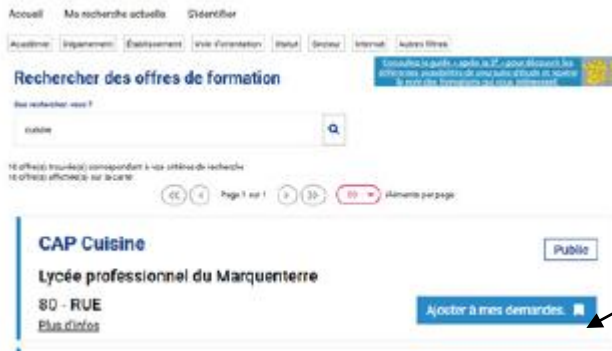


2. Vous pouvez affiner votre recherche selon le département, le nom de l'établissement, la voie d'orientation. L'offre de formation est présentée sous forme de liste (*à gauche*) et d'une localisation des établissements proposant ces formations (*carte à droite*).

3. Description de l'offre de formation

En cliquant sur le libellé de la formation vous obtenez une description de la formation et de l'établissement

4. Saisie de la demande



Un bouton **Ajouter à ma demande** permet d'ajouter l'offre de formation à votre sélection.

Lorsqu'une formation est ajoutée, un message "**veuillez enregistrer vos demandes afin que votre sélection soit prise en compte**" apparaît.

Ainsi qu'un bouton [Voir/Enregistrer mes demandes](#)

Veuillez enregistrer vos demandes afin que votre sélection soit prise en compte

Chaque demande formulée peut être supprimée, l'ordre peut être changé.

Le bouton [Enregistrer mes demandes](#) permet de valider votre sélection. Celle-ci peut être modifiée jusqu'au 8 juin 2020.

Un numéro de téléphone est mis à votre disposition par la Direction Académique

☎ 02.32.08.92.50

Les conseils de classes de 3^{ème} se dérouleront le **JEUDI 4 JUIN 2020**.

En cas de désaccord entre vos vœux d'affectation et la décision d'orientation du conseil de classe, nous aurons jusqu'au **LUNDI 15 JUIN 2020** pour nous rencontrer et trouver un accord.

Le cas échéant, les commissions d'appel académiques se dérouleront le **MARDI 16 JUIN 2020**.

La professeure principale de votre enfant, la psychologue de l'Education Nationale, C.FRUCH et l'équipe de direction sommes à votre écoute pour vous accompagner pendant cette période.

L'équipe de direction